Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260430-2026_36-DE

PLOUHA
LES FALAISES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026 – N° 36/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de PLOUHA, légalement convoqués le 17 avril 2026, se sont réunis à l'Espace Hermine sous la présidence de Madame RUMIANO Valérie, Maire.

Etaient présents : Valérie RUMIANO, Gérald ANTOINE, Ghislaine LE POLÈS, Sébastien GUIOT, Aymeric STERMANN, Martine ANTHOINE, Marc LE CHAT, Françoise DISQUAY, Éric MANGENOT, Françoise BOUILLER, Régis LE MÉE, Christian MALEFANT, Anne-Lise NOCET, Christophe LE MEUR, Guénolé TRICOT, Tiphaine KERBOEUF, Charline MARTEL, Benoît JAHAN et Nadine DERRIEN.

Absents excusés : Nadia MOREL (absente - arrive à 18 H 20), Christian HODY (donne procuration à Anne-Lise NOCET), Maud LE BRETON (donne procuration à Tiphaine KERBOEUF), Muriel MICHOT (donne procuration à Gérald ANTOINE jusqu'à son arrivée à 18 H 35).
Xavier COMPAIN (donne procuration à Christine LANCASTER qui quitte la salle à 18 H 05), Cyrille BERMONT (quitte la salle à 18 H 05), Nadège SANSON (quitte la salle à 18 H 05) et Christine LANCASTER (quitte la salle à 18 H 05).

Secrétaire de séance : Sébastien GUIOT.
Conseillers en exercice : 27 - Conseillers présents : 19 - Pouvoirs : 3 - Votants : 22

DOMAINE MUNICIPAL DE KERJEAN – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Madame le Maire soumet le Compte Financier Unique (CFU) du Budget Annexe Domaine de Kerjean relatif à l'exercice 2025 à l'approbation du Conseil Municipal et donne la parole à Monsieur Sébastien GUIOT, Adjoint au Maire chargé des Finances, qui présente les éléments suivants :

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement était équilibrée, en prévision, par un montant équivalent de dépenses et de recettes de 20 000.00 €.

Fonctionnement	Réalisations en €
Titres émis au cours de l'exercice 2025	0.00 €
Mandats émis au cours de l'exercice 2025	7 191.73 €
Déficit 2025	-7 191.73€
Excédent reporté des exercices antérieurs	0.00 €
Déficit cumulé à la clôture de l'exercice 2025	-7 191.73€

Section d'investissement :

La section d'investissement était équilibrée, en prévision, par un montant équivalent de dépenses et de recettes de 30 000.00 €.

Investissement	Réalisations en €
Titres émis au cours de l'exercice 2025	10 000.00 €
Mandats émis au cours de l'exercice 2025	0.00 €
Excédent 2025	10 000.00 €
Déficit reporté des exercices antérieurs	0.00 €
Excédent cumulé à la clôture de l'exercice 2025	10 000.00 €

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260430-2026_36-DE

Résultat Global :

Résultat Global	
Fonctionnement	-7 191.73 €
Investissement	10 000.00 €
	2 808.27 €

Restes à Réaliser :

Restes à Réaliser en section d'investissement	
Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
Solde des RAR	**0.00 €**

Conformément aux dispositions des articles L 2121-14, Madame Valérie RUMIANO, doit se retirer lors du vote du Compte Financier Unique, qui s'effectue sous la présidence de Monsieur Gérald ANTOINE, élu à main levée à l'unanimité par l'assemblée.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Sébastien GUIOT, Adjoint au Maire chargé des Finances,

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour (Madame Valérie RUMIANO, Maire, ne prenant pas part au vote), décide :

- **DE VOTER** le Compte Financier Unique 2025 du Budget Annexe Domaine Municipal de Kerjean, tel que déterminé dans les tableaux ci-dessus, tel que présenté dans la maquette jointe en annexe et la note de présentation obligatoire et ainsi arrête les comptes.

A Plouha, le 4 mai 2026

Madame Le Maire,

Affiché le : - 4 MAI 2026

MAIRIE DE PLOUHA (Côtes-d'Armor)

Valérie RUMIANO